



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 05/10/2020
Reçu en préfecture le 05/10/2020
Affiché le
ID : 029-242900645-20201001-DE_71_2020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 1^{er} octobre de l'An Deux Mille Vingt à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 25/09/2020, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, STEFANUTTI Isabelle, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, MANNEVEAU Julie, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, LAOUENAN-LE LEC Françoise, POULMARC'H Bertrand, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, JAFFRY Bernard, TANGUY Christine, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Pouvoirs : CLEMENT Isabelle, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN

Secrétaire de séance : Marc RAHER

Délibération N° DE 71-2020

Objet : Extension de la ZI de Lannugat - Douarnenez

Rapporteur : Marc RAHER

La compétence développement économique, et plus précisément « la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire », relève de Douarnenez Communauté.

A ce jour, sur l'ensemble du territoire communautaire, seuls deux lots demeurent disponibles pour être commercialisés à des entreprises intéressées : 1 sur le parc de Lannugat Nord à Douarnenez, 1 sur le parc de Kermenez à Poullan sur Mer.

Ce manque de foncier disponible pour l'accueil d'entreprises en création ou en développement est devenu une problématique majeure pour notre territoire. Il est devenu indispensable pour le Pays de Douarnenez de renforcer son offre de foncier à vocation économique. Le projet de PLU de Douarnenez offre aujourd'hui de telles perspectives. La volonté de Douarnenez Communauté, relayée dans le projet de PLU, est de privilégier l'extension et la densification de secteurs économiques existants. Le secteur de Lannugat composé de la ZI de Lannugat et du parc de Lannugat Nord est le secteur privilégié par Douarnenez Communauté pour l'aménagement de nouveaux terrains.

L'opération, objet de la présente demande délibération, consiste en une extension de la zone industrielle de Lannugat en sa partie Nord-Est, représentant une superficie totale de 3,7 hectares.

L'estimation prévisionnelle de l'opération est de 1 020 000 € HT.

Dans le cadre de la DSIL 2020, Douarnenez Communauté sollicite une subvention à hauteur de 35%.

Le plan de financement est le suivant :

FINANCEURS	Dépense H.T. subventionnable de l'opération	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Etat – DSIL 2020	1 020 000 €	35 %	357 000 €
Douarnenez Communauté		65%	663 000 €
Total		100%	1 020 000 €

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 3 septembre 2020,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 21 septembre 2020,

Il est proposé :

- **De donner son accord à l'opération d'extension de la ZI de Lannugat à Douarnenez,**
- **D'autoriser le Président à poursuivre les négociations avec les propriétaires actuels des terrains concernés pour leur acquisition,**
- **De solliciter auprès de l'Etat une demande de subvention au titre de la DSIL 2020 selon le plan de financement susmentionné.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à la majorité (pour : 25 - abstention : 1) les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 1^{er} octobre 2020

**Le Président,
Philippe AUDURIER**

